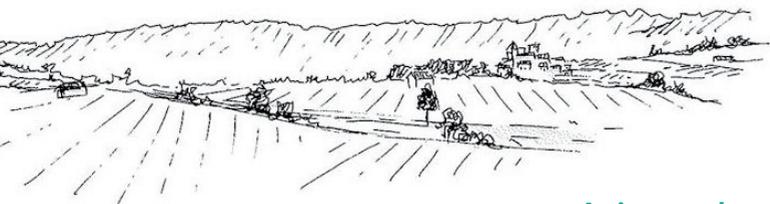




PLAN DE PAYSAGE LUBERON-LURE

2018-2019



**Agir pour le cadre de vie, s'engager
ensemble dans la transition écologique**

Ce plan de paysage est un projet réalisé en étroite collaboration avec les intercommunalités et partagé avec les acteurs socio-économiques et les habitants du territoire Luberon-Lure.

Le Luberon, un ambassadeur de la démarche " Plan de paysage "

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets « Plan de paysage » du ministère de la Transition écologique et solidaire en juillet 2017. Ce projet est mené pendant 2 ans à l'échelle du territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

Les problématiques du territoire Luberon-Lure

Ce territoire offre une réelle qualité de l'environnement et du cadre de vie. Sa reconnaissance par l'Unesco en tant que Réserve de biosphère Luberon-Lure et Luberon Géoparc mondial Unesco en témoigne.

Cependant, soumis à de fortes dynamiques d'aménagement urbain, le territoire Luberon-Lure doit s'organiser afin de répondre aux aspirations des habitants et des acteurs du territoire, et anticiper les effets du changement climatique pour éviter de le subir.

Un projet de territoire partagé

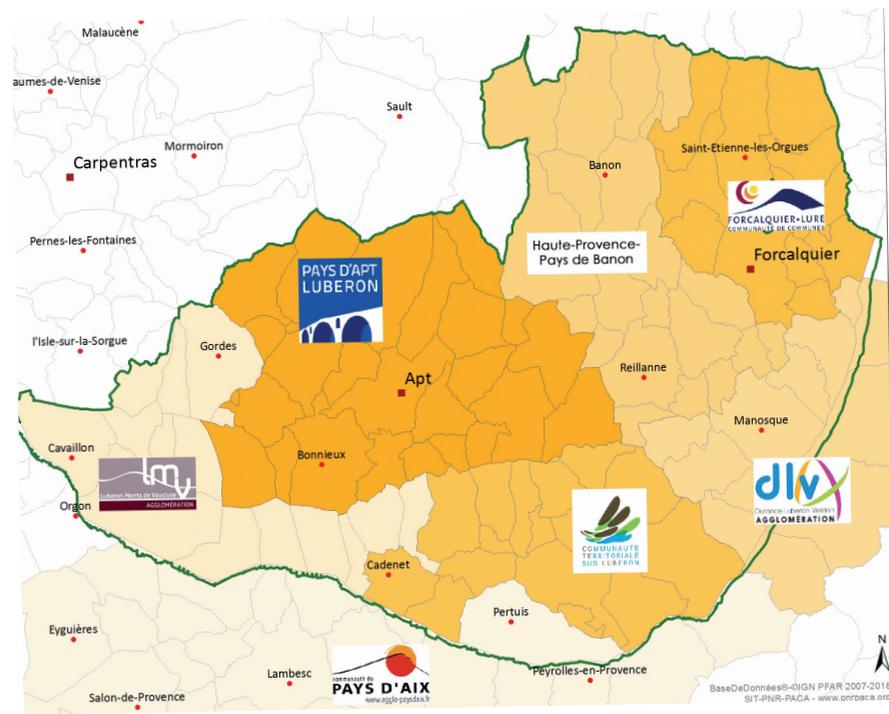
Le plan de paysage est un outil non contraignant qui permet une approche qualitative de l'aménagement.

Les projets du territoire sont identifiés et intégrés au paysage et constituent ainsi un atout pour la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Cet outil opérationnel permet également de fédérer les acteurs et habitants d'un territoire autour de projets d'adaptation au changement climatique, un véritable levier permettant d'aborder la transition.

Les phases d'élaboration du plan de paysage

- Le **diagnostic paysager partagé** pose un état des lieux et définit les enjeux du territoire.
Ex : l'abandon des activités pastorales entraîne une reconquête forestière qui implique une fermeture des paysages et des risques accrus d'incendie.
- L'identification des **Objectifs de Qualité Paysagère** permet de spatialiser le projet de paysage.
Ex : l'objectif visé est de rouvrir les paysages des crêtes du Luberon.
- La stratégie est ensuite déclinée en **actions opérationnelles**.
Ex : L'action peut consister à rétablir une activité pastorale en mettant en place une association foncière pastorale (identification du périmètre et des parcelles visées, des propriétaires concernés, identification d'un animateur et porteur du projet, des contrats à établir, du coût du projet, du calendrier opérationnel, des subventions disponibles).



DES UNITÉS LOCALES D'APPLICATION

Ce projet est mené en partenariat avec les intercommunalités du territoire Luberon-Lure (à l'échelle de la commune de Pertuis pour le cas de la métropole Aix-Marseille). Les communes sont également associées à la réflexion.

LES ACTEURS

L'équipe projet du Parc du Luberon, structure porteuse du projet : anime le projet dans son ensemble et réalise la démarche participative.

Le bureau d'études : réalise le diagnostic paysager partagé, identifie les objectifs de qualité paysagère, propose un programme d'actions qui en découle.

Les élus des EPCI et des communes : participent aux phases du projet, du diagnostic au programme d'actions pour alimenter la réflexion et valider les étapes de travail au sein de comités de pilotage.

Les acteurs socio-économiques, les institutionnels et les habitants : participent au projet en contribuant au recueil des besoins du territoire, des bonnes pratiques et projets vertueux, ainsi qu'à la création de scénarii d'avenir.



Qu'est-ce qu'un paysage ?
C'est l'âge du pays quand
nous y sommes.
Jean Royer

La ville, c'est aussi
du paysage ?

Je veux
produire mon
énergie localement.

Le Luberon,
c'est la
montagne.



Les vignes, un paysage qui se
consomme... sans modération.

Je veux
produire local.

“ Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. ”

Convention européenne du paysage, Florence, 2000.

Nous sommes tous acteurs du paysage !

Par nos modes d'habitation, de consommation et de production, par nos pratiques, nous sommes tous directement ou indirectement créateurs de paysages...

Pour conserver un cadre de vie de qualité, transmettre ce patrimoine collectif, conserver ce facteur d'attractivité du territoire, s'engager dans la transition et l'adaptation au changement climatique : nous pouvons agir sur le paysage.

Comment participer au plan de paysage Luberon-Lure ?

Pour agir sur le paysage et influencer sur son évolution, nous vous proposons de participer à l'élaboration du plan de paysage, de vous projeter dans l'avenir du territoire et d'échanger sur vos idées, d'écouter votre perception et vos envies à l'occasion d'ateliers.

Ces ateliers permettront d'alimenter le diagnostic et la recherche de solutions jusqu'à la phase de mise en œuvre des actions.

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Plan de paysage Luberon-Lure »
et vous inscrire aux ateliers, merci de contacter : francoise.delville@parcduluberon.fr



Maison du Parc
60, place Jean-Jaurès
84400 Apt
www.parcduluberon.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

